


SARL 2L EDITIONS  
SARL au capital de 4 000,00 euros  
Siège social : 13 Rue de la Mairie, Le Bourg  
23400 SAINT-AMAND-JARTOUDEIX  
RCS n° 522 683 952 RCS GUÉRET

Certifié conforme à  
l'original  
Le 18/05/2026  


# PROCÈS-VERBAL

## DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 18 mai 2026  
à 10 h 00  
au siège social

Le soussigné, Monsieur Lionel LUQUÉ, associé unique de la société SARL 2L EDITIONS, société à responsabilité limitée au capital de 4 000,00 euros, a pris les décisions suivantes :

- Changement de la dénomination sociale de la société ;
- Modification de l'objet social ;
- Mise à jour corrélative des statuts.

### Décision n° 1 – Changement de la dénomination sociale

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société.

Ancienne dénomination sociale :

**2L EDITIONS**

Nouvelle dénomination sociale :

**2LE SOLUTIONS**

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

### Décision n° 2 – Modification de l'objet social

L'associé unique décide d'étendre l'objet social de la société afin d'y inclure l'activité de travaux d'installation électrique.

En conséquence, l'article 2 des statuts est remplacé par le texte figurant dans les statuts mis à jour en date du 18 mai 2026, lesquels sont approuvés dans leur intégralité.

### Décision n° 3 – Adoption des statuts mis à jour

L'associé unique décide d'adopter les statuts mis à jour en date du 18 mai 2026, intégrant :

- la nouvelle dénomination sociale : 2LE SOLUTIONS ;
- la modification de l'objet social.

Ces statuts demeureront annexés au présent procès-verbal.

LL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à SAINT-AMAND-JARTOUDEIX, le 18 mai 2026.

Signature de l'associé unique,

Monsieur Lionel LUQUÉ :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Luqué', with a large, sweeping flourish extending to the right and a long, curved underline.